

Ce formulaire est destiné aux membres Associés ou aux Nouveaux Membres qui posent leur candidature à la qualité de PRATICIEN ADHERENT

Nous rappelons que tout praticien doit, pour prétendre être membre praticien adhérent de L'Association :

- * être passé lui-même par un processus psychothérapeutique ou psychanalytique approfondi
- * faire état d'une formation théorico-clinique suffisante incluant la dimension psychanalytique, validée par un diplôme d'École ou d'Université
- * être engagé sur la voie de la pratique professionnelle de la P.I.
- * respecter le code d'éthique et de déontologie
- * être admis par le C.A.
- * être à jour de sa cotisation
- * fournir une lettre précisant ses motivations à rejoindre la S.F.P.I
- * Faire état d'un système de contrôle ou de supervision

Merci de remplir et d'envoyer à la fois le formulaire signé :

1. en version électronique à contact@sfpsychanalyseintegrative.fr
2. par courrier accompagné de :

- * un chèque de règlement de 60 Euros à l'ordre de la "Société Française de Psychanalyse Intégrative" (qui ne sera encaissé qu'à l'adhésion du candidat)
- * une copie de votre diplôme
- * une lettre précisant vos motivations à rejoindre la SFPI incluant votre adhésion au code d'éthique et de déontologie de la SFPI.

A l'adresse suivante :

Société Française de Psychanalyse Intégrative, 16 RUE BLEUE 75009 PARIS

Seuls les dossiers complets pourront être soumis au conseil d'administration

NOM

PRENOM

EMAIL

TEL.

MOBILE

SITE WEB

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

JE SUIS DEJA MEMBRE ASSOCIE DE LA SFPI

Formation(s) en psychothérapie/Psychanalyse

Préciser exclusivement les diplômes ou certifications obtenus en spécifiant le titre si besoin

DIPLOMES

ANNEE D'OBTENTION

Psychothérapie/Psychanalyse personnelle (préciser date et durée)

TYPE

DUREE

DATE

Pratique professionnelle : Nombre d'années de pratique professionnelle

Pratique professionnelle

Adultes

Couples

Autre (préciser)

Adolescents

Familles

Enfants

Groupe

Pratiques professionnelles (méthodes ou techniques)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Psychanalyse intégrative | <input type="checkbox"/> Hypnose |
| <input type="checkbox"/> Psychanalyse | <input type="checkbox"/> EMDR |
| <input type="checkbox"/> Bioénergie | <input type="checkbox"/> ICV |
| <input type="checkbox"/> Gestalt-thérapie | <input type="checkbox"/> Sexothérapie |
| <input type="checkbox"/> Analyse transactionnelle | <input type="checkbox"/> TCC |
| <input type="checkbox"/> Art thérapie | <input type="checkbox"/> Psychothérapie systémique |
| <input type="checkbox"/> Psychosomatique intégrative | <input type="checkbox"/> Psychologie de la motivation |
| <input type="checkbox"/> Psychothérapie intégrative | <input type="checkbox"/> Thérapie familiale |
| <input type="checkbox"/> Végétothérapie | |
- Psychodrame émotionnel Psychodrame analytique Thérapie groupale

Autres (préciser)

Supervision (nature, fréquence)

Appartenance à un organisme professionnel ou code de déontologie (société savante, syndicats, Associations...)

Autre(s) information(s) que vous souhaiteriez communiquer :

Date

Signature précédée du texte manuscrit : "Je certifie exactes les informations fournies"

Conformément aux statuts, seuls les membres d'honneur, les didacticiens, les praticiens agréés et les praticiens adhérents inscrits dans le processus d'agrément pour une durée de 3 ans maximum peuvent faire mention écrite de leur appartenance à la SFPI.